

**CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE + 18  
LOGEMENTS A RIVES EN SEINE**  
**RELANCE DES LOTS 1, 3, 4, 5, 6, 7, 11 et 12**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

| LOT       | INTITULE DU LOT                            |
|-----------|--|
| <b>1</b>  | <b>VRD – ESPACES VERTS</b>                 |
| <b>2</b>  | <b>FONDATEMENTS SPECIALES – GROS ŒUVRE</b> |
| <b>3</b>  | <b>CHARPENTE</b>                           |
| <b>4</b>  | <b>ETANCHEITE - COUVERTURE</b>             |
| <b>5</b>  | <b>MENUISERIES EXTERIEURES</b>             |
| <b>6</b>  | <b>SERRURERIE</b>                          |
| <b>7</b>  | <b>PLATERIE - PLAFOND</b>                  |
| <b>8</b>  | <b>MENUISERIES INTERIEURES</b>             |
| <b>9</b>  | <b>REVETEMENTS DE SOLS</b>                 |
| <b>10</b> | <b>PEINTURE</b>                            |
| <b>11</b> | <b>ELECTRICITE</b>                         |
| <b>12</b> | <b>CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE</b> |

Les lots n°1, 3, 4, 5, 6, 7, 11 et 12 sont relancés pour motif d'infructuosité.

Les candidats doivent répondre uniquement aux lots qui sont relancés.

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots relancés.

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

| LOT | INTITULE DU LOT     | VARIANTE OBLIGATOIRE  |
|-----|---------------------|---|
| 1   | VRD – ESPACES VERTS | 1) Réduction de la surface de la plateforme de travail à 2800 M2<br><br>2) Remplacement des surfaces en dalle engazonnée par une chaussée en enrobé |

|    |                                   |  |
|----|-----------------------------------|--|
|    |                                   | 3) Remplacement des surfaces en dalle engazonnée par une chaussée en stabilisé<br>4) Clôtures et portail |
| 3  | CHARPENTE                         | Fermettes industrialisées  |
| 4  | ETANCHEITE – COUVERTURE - BARDAGE | Remplacement de la couverture zinc par un bac acier  |
| 7  | PLATERIE – PLAFONDS               | Ajout contre cloisons  |
| 11 | ELECTRICITE                       | Modification de l'éclairage extérieur  |

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun et l'entreprise générale ne sont pas autorisés à répondre à la consultation.

Les variantes facultatives sont **autorisées** dans le cadre du présent marché et il est prévu des variantes obligatoires sur les lots 1, 3, 4, 7 et 11.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 20 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 18 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site** <https://www.marches-securises.fr/> **sous la référence 2023DDP05A.**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires
- Voir également article 4.2 du règlement de la consultation.

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points (voir détail des sous-critères à l'article 6 de règlement de consultation)
- le prix des prestations 60 points

Sauf pour les lots 9 – Revêtements de sols et 10 - Peinture :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 60 points (voir détail des sous-critères à l'article 6 de règlement de consultation)
- le prix des prestations 40 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 15 SEPTEMBRE 2023 à 17h30**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Marion ROUSSEL – Mail : [m.rousseau@logeal-immobiliere.fr](mailto:m.rousseau@logeal-immobiliere.fr)  
Renseignements techniques : M. Eric VIANDIER - Tel. : 02.32.70.60.01 ou Mail : [e.viandier@logeal-immobiliere.fr](mailto:e.viandier@logeal-immobiliere.fr)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet

2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 7 JUILLET 2023**